





CHOISIR LE BON EMPLOYEUR

Choisis un employeur conciliant.

ETRE ORGANISE

Prévois les périodes d'étude et de travaux scolaires.

3

RESPECTER SES LIMITES

Ne travaille pas plus de 15 heures par semaine.

SE RAPPELER SES PRIORITÉS

Travaille en dehors des heures de cours.

